

Les Chemins de la forêt de MONTMORENCY.

notamment à DOMONT & St. PRIX.

On sait que les chemins dits ruraux n'avaient autrefois pour ainsi dire pas d'existence légale et que malgré des lois antérieures il a fallu venir jusqu'à la loi de 1881 pour que les communes fassent de ces chemins un état de reconnaissance qui fut signifié aux propriétaires riverains et qui depuis que la prescription trentenaire est passée est devenue inattaquable.

Auparavant les communes ont perdu beaucoup de chemins, soit par des jugements qui les ont dépossédés, soit qu'elles les aient laissé détruire sans protester lorsque des propriétaires ou des collectivités puissantes avaient intérêt à les supprimer.

C'est ainsi que si l'on regarde le plan de DOMONT de 1785 dressé par l'intendance on verra que le chemin aujourd'hui route allant de la Mairie de Domont à la route Nationale se prolongeait autrefois jusqu'à EZANVILLE, il s'appelle d'ailleurs sur le dit plan chemin de DOMONT à EZANVILLE, et qu'il aurait fallu un pont sur la tranchée du chemin de fer pour qu'il fut maintenu.

De même le chemin qu'on appelle du bas du pavé qui se prolonge par la sente de MOISSELLES se divisait en deux branches dont l'une ~~portait le nom de chemin de Baillif, le chemin est disparu~~ est détournée.

Dans d'autres circonstances on a été plus accommodant, c'est ainsi que l'autorité militaire ayant besoin pour l'établissement du Fort de DOMONT de supprimer un chemin qui en traversait l'emplacement, l'a rétabli en contournant le Fort, c'est le chemin actuel des Essarts.

Pour avoir une idée de ce qu'étaient auparavant les chemins de Forêt, il faut se représenter ce qu'était la forêt elle-même sous l'ancien régime. Sans remonter jusqu'au temps des MONTMORENCY, au temps des CONDÉ qui devinrent Seigneurs par la dévolution des biens qui leur fut faite après la mort de HENRY de MONTMORENCY décapité par ordre de RICHELIEU.

A cette époque, les Seigneurs de DOMONT étaient les Gaillarbois, ils ne résidaient que peu à DOMONT, néanmoins, ils étaient possesseurs de bois, ils en cédèrent aux Condé ainsi qu'il est rappelé dans un arrêt du Parlement de 1687, mais ils en conservèrent. Le Prieuré de DOMONT était aussi propriétaire important, notamment des bois de la Prieuré entre la Fontue route et Bouffémont, bois qui avaient été donnés autrefois par les Villiers. Le Prieuré de Bois St. Père à Ste Radegonde avait un certain domaine, enfin à Pigalle, il y avait un petit village. L'Abbé LEBEUF dans son histoire du diocèse de Paris, le mentionne en disant qu'il ne reste plus que des masures (au 18ème siècle).

Si l'on imagine maintenant, que le chemin de Grande communication n°38 n'existait pas il a remplacé en partie un chemin de forêt, qui allait de St. Prix à Moisselles on se rend compte que les communications de village à village, autrefois plus fréquentes qu'aujourd'hui ou le chemin de fer attire vers PARIS, se faisaient surtout par ces chemins de bois qu'on appelle Fontue route, route du Faite, route des Fonds, Chemin du Milieu, Chemin de St. Prix à Bouffémont etc..., chemin du château de la Chasse, devenu route des 4 chênes jusqu'à la route 38.

...../...